

# RENSEIGNEMENTS A FOURNIR A L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

## (I) A - RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EPOUX(SE) 1 :

• INSERER  
DANS LA PRESSE ☐

NOM (1<sup>re</sup> partie (en majuscules) 2<sup>de</sup> partie )  
Prénom(s) (tous)  
Date de Naissance : Lieu : ( )  
(département)  
Nationalité (au moment du mariage) :  
Profession : Téléphone :  
Activité de l'établissement Est-il / elle salarié(e) ? oui ☐ non ☐  
☐ Célibataire ☐ Veuf(ve) depuis le ☐ Divorcé(e) depuis le ☐ PACSE(E) depuis le  
Domicilié(e) à :  
Résidant à : depuis au moins un mois.  
E-mail :  
Fil de  
(avec tous les prénoms, nom de famille et nom d'usage si nécessaire)  
(1<sup>re</sup> partie 2<sup>de</sup> partie )  
Domicilié(e) à :  
Profession : ou décédé(e)  
Et de  
(avec tous les prénoms, nom de famille et nom d'usage si nécessaire)  
(1<sup>re</sup> partie 2<sup>de</sup> partie )  
Domicilié(e) à :  
Profession : ou décédé(e)

## (I) B - RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EPOUX(SE) 2 :

NOM (1<sup>re</sup> partie (en majuscules) 2<sup>de</sup> partie )  
Prénom(s) (tous)  
Date de Naissance : Lieu : ( )  
(département)  
Nationalité (au moment du mariage) :  
Profession : Téléphone :  
Activité de l'établissement Est-il / elle salarié(e) ? oui ☐ non ☐  
☐ Célibataire ☐ Veuf(ve) depuis le ☐ Divorcé(e) depuis le ☐ PACSE(E) depuis le  
Domicilié(e) à :  
Résidant à : depuis au moins un mois.  
E-mail :  
Fil de  
(avec tous les prénoms, nom de famille et nom d'usage si nécessaire)  
(1<sup>re</sup> partie 2<sup>de</sup> partie )  
Domicilié(e) à :  
Profession : ou décédé(e)  
Et de  
(avec tous les prénoms, nom de famille et nom d'usage si nécessaire)  
(1<sup>re</sup> partie 2<sup>de</sup> partie )  
Domicilié(e) à :  
Profession : ou décédé(e)  
(I) Sauf indication contraire, l'ordre indiqué sur la fiche (A et B) sera celui retranscrit sur l'acte de mariage.

Le Mariage doit être  
célébré à la mairie.

Le  
à h.

## C - RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX EPOUX :

• ENFANT(S) COMMUN(S) :  
né(e) le à  
né(e) le à  
né(e) le à  
• ENFANT SANS VIE date et lieu de l'accouchement  
• AUTRE :  
• FUTUR DOMICILE CONJUGAL PREVU : (adresse) (1)  
• CÉRÉMONIE RELIGIEUSE : ☐ oui ☐ non date : paroisse  
• CONTRAT DE MARIAGE : ☐ Il existe un contrat de mariage qui sera signé/a été signé le , chez Maître  
notaire à ☐ Il n'existe pas de contrat de mariage  
Y-a-t-il eu un acte de désignation de la loi applicable au régime matrimonial ? ☐ non ☐ oui  
désignation de la loi  
date de l'acte lieu de signature  
nom et qualité de la personne qui a établi l'acte  
• ECHANGE DES ALLIANCES EN MAIRIE : ☐ oui ☐ non

Nota : (1) Pour PARIS, LYON et MARSEILLE, indiquer l'arrondissement.

En soumettant ce formulaire, l'usager reconnaît que les informations fournies sont exactes, complètes, actualisées et destinées à des fins administratives et juridiques par la collectivité en charge de procéder à la célébration du mariage. Les données personnelles sont adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Le traitement se réalise dans le cadre des règles de confidentialité et de protection des données personnelles de la collectivité. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de vos droits.  
Les informations sont traitées dans le cadre de votre demande de mariage, et sont destinées au Maire et au secrétariat de la mairie et au Procureur de la République. Elles sont conservées le temps de la procédure et en application du code civil. Conformément à la loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée, et au RGPD 2016/679, vous pouvez exercer vos droits sur vos données auprès du délégué à la protection des données et les faire rectifier en contactant : (mail du DPO) Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : www.cnil.fr

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR<sup>(\*)</sup>

Je soussigné(e)  
(nom et prénom(s))  
né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
département \_\_\_\_\_ profession \_\_\_\_\_  
certifie, sur l'honneur,  
☐ être PACSE(E)  
☐ être célibataire ☐ ne pas être remarié(e)<sup>(\*\*)</sup> depuis mon divorce en date du \_\_\_\_\_ / depuis le décès de mon conjoint en date du \_\_\_\_\_  
☐ être domicilié(e) à \_\_\_\_\_  
☐ résider ou avoir résidé sans interruption dans la Commune de \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ depuis le \_\_\_\_\_ jusqu'au \_\_\_\_\_

OU

☐ Avoir un de nos parents qui a son domicile ou sa résidence dans la commune de \_\_\_\_\_  
depuis le \_\_\_\_\_ jusqu'au \_\_\_\_\_

## Preuve du domicile ou de la résidence :

☐ Titre de propriété ☐ Certificat d'imposition ou de non-imposition ☐ Quittance de loyer ☐ Quittance d'assurance du logement  
☐ Quittance de gaz ☐ Quittance d'électricité ☐ Quittance de téléphone ☐ Autre : \_\_\_\_\_

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

<sup>(\*)</sup>En application de l'article 441-7 du Code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 € d'amende le fait :  
1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de fait matériellement inexacts ;  
2° de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;  
3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.  
Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise soit en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui, soit en vue d'obtenir un titre de séjour ou le bénéfice d'une protection contre l'éloignement.

<sup>(\*\*)</sup>Article 433-20 du Code pénal : « Le fait, pour une personne engagée dans les liens du mariage, d'en contracter un autre avant la dissolution du précédent, est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. Est puni des mêmes peines l'officier public ayant célébré ce mariage en connaissant l'existence du précédent. »

Signature

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées, exploitées, traitées à des fins administratives et juridiques par la collectivité en charge de procéder à la célébration du mariage. Les données personnelles sont adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Ce traitement se réalise dans le cadre des règles de confidentialité et de protection des données personnelles de la collectivité. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits.

Ces informations sont traitées dans le cadre de votre demande de mariage, et sont destinées au Maire et au secrétaire de la mairie et au Procureur de la République. Elles sont conservées le temps de la procédure et en application du code civil. Conformément à la loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée, et au RGPD 2016/679, vous pouvez exercer vos droits sur vos données auprès du délégué à la protection des données et les faire rectifier en contactant : (mail du DPO \_\_\_\_\_). Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR<sup>(\*)</sup>

Je soussigné(e)  
(nom et prénom(s))  
né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
département \_\_\_\_\_ profession \_\_\_\_\_  
certifie, sur l'honneur,  
☐ être PACSE(E)  
☐ être célibataire ☐ ne pas être remarié(e)<sup>(\*\*)</sup> depuis mon divorce en date du \_\_\_\_\_ / depuis le décès de mon conjoint en date du \_\_\_\_\_  
☐ être domicilié(e) à \_\_\_\_\_  
☐ résider ou avoir résidé sans interruption dans la Commune de \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ depuis le \_\_\_\_\_ jusqu'au \_\_\_\_\_

OU

☐ Avoir un de nos parents qui a son domicile ou sa résidence dans la commune de \_\_\_\_\_  
depuis le \_\_\_\_\_ jusqu'au \_\_\_\_\_

## Preuve du domicile ou de la résidence :

☐ Titre de propriété ☐ Certificat d'imposition ou de non-imposition ☐ Quittance de loyer ☐ Quittance d'assurance du logement  
☐ Quittance de gaz ☐ Quittance d'électricité ☐ Quittance de téléphone ☐ Autre : \_\_\_\_\_

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

<sup>(\*)</sup>En application de l'article 441-7 du Code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 € d'amende le fait :  
1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de fait matériellement inexacts ;  
2° de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;  
3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.  
Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise soit en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui, soit en vue d'obtenir un titre de séjour ou le bénéfice d'une protection contre l'éloignement.

<sup>(\*\*)</sup>Article 433-20 du Code pénal : « Le fait, pour une personne engagée dans les liens du mariage, d'en contracter un autre avant la dissolution du précédent, est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. Est puni des mêmes peines l'officier public ayant célébré ce mariage en connaissant l'existence du précédent. »

Signature

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées, exploitées, traitées à des fins administratives et juridiques par la collectivité en charge de procéder à la célébration du mariage. Les données personnelles sont adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Ce traitement se réalise dans le cadre des règles de confidentialité et de protection des données personnelles de la collectivité. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits.

Les informations sont traitées dans le cadre de votre demande de mariage, et sont destinées au Maire et au secrétaire de la mairie et au Procureur de la République. Elles sont conservées le temps de la procédure et en application du code civil. Conformément à la loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée, et au RGPD 2016/679, vous pouvez exercer vos droits sur vos données auprès du délégué à la protection des données et les faire rectifier en contactant : (mail du DPO \_\_\_\_\_). Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)



# LISTE DES TEMOINS<sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup>

## du mariage entre

M \_\_\_\_\_ (\*)  
et M \_\_\_\_\_ (\*)  
Le \_\_\_\_\_  
Dossier N° : \_\_\_\_\_

### 1<sup>er</sup> TEMOIN

Prénom(s) \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_  
Nom de famille suivi du nom d'usage si nécessaire  
Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Domicile \_\_\_\_\_

### 2<sup>e</sup> TEMOIN

Prénom(s) \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_  
Nom de famille suivi du nom d'usage si nécessaire  
Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Domicile \_\_\_\_\_

### 3<sup>e</sup> TEMOIN (Facultatif)

Prénom(s) \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_  
Nom de famille suivi du nom d'usage si nécessaire  
Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Domicile \_\_\_\_\_

### 4<sup>e</sup> TEMOIN (Facultatif)

Prénom(s) \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_  
Nom de famille suivi du nom d'usage si nécessaire  
Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Domicile \_\_\_\_\_

Remise en mains, le \_\_\_\_\_  
L'Officier de l'État Civil

(\*) futur(e) époux(se)

(\*\*) futur(e) époux(se)

<sup>(1)</sup> Minimum deux témoins, maximum quatre témoins.

<sup>(2)</sup> Joindre les photocopies des pièces d'identité.

**NOTA :** Les témoins devront être âgés de 18 ans révolus au moins, sans distinction de sexe et être juridiquement capables. Selon les cas, indiquer le nom d'usage. Des époux(es) peuvent être témoins ensemble ; les parents de l'un(e) des futur(e)s époux(es) peuvent être témoins du mariage si, en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement. Un mineur peut être témoin s'il est émancipé soit par le mariage, soit par décision du juge d'instance. Vos témoins sont les témoins de votre mariage, pas de l'un de vous 2.

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées, exploitées, traitées à des fins administratives et juridiques par la collectivité en charge de procéder à la célébration du mariage. Les données personnelles sont adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Ce traitement se réalise dans le cadre des règles de confidentialité et de protection des données personnelles de la collectivité. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits.

Ces informations sont traitées dans le cadre de votre demande de mariage, et sont destinées au Maire et au secrétariat de la mairie et au Procureur de la République. Elles sont conservées le temps de la procédure et en application du code civil. Conformément à la loi informatique et Libertés de 1978 modifiée, et au RGPD 2016/679, vous pouvez exercer vos droits sur vos données auprès du délégué à la protection des données et les faire rectifier en contactant : (mail du DPO) \_\_\_\_\_ \* Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

# DECLARATION DES TEMOINS

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Nom de famille suivi du nom d'usage si nécessaire

Né(e) le \_\_\_\_\_

Atteste être domicilié(e) à \_\_\_\_\_

et exercer la profession de \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_

Signature :  
(joindre la copie d'une pièce d'identité)

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées, exploitées, traitées à des fins administratives et juridiques par la collectivité en charge de procéder à la célébration du mariage. Les données personnelles sont adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Ce traitement se réalise dans le cadre des règles de confidentialité et de protection des données personnelles de la collectivité. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits.

Ces informations sont traitées dans le cadre de votre demande de mariage, et sont destinées au Maire et au secrétariat de la mairie et au Procureur de la République. Elles sont conservées le temps de la procédure et en application du code civil. Conformément à la loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée, et au RGPD 2016/679, vous pouvez exercer vos droits sur vos données auprès du délégué à la protection des données et les faire rectifier en contactant : (mail du DPO ..... Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

# DECLARATION DES TEMOINS

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Nom de famille suivi du nom d'usage si nécessaire

Né(e) le \_\_\_\_\_

Atteste être domicilié(e) à \_\_\_\_\_

et exercer la profession de \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_

Signature :  
(joindre la copie d'une pièce d'identité)

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées, exploitées, traitées à des fins administratives et juridiques par la collectivité en charge de procéder à la célébration du mariage. Les données personnelles sont adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Ce traitement se réalise dans le cadre des règles de confidentialité et de protection des données personnelles de la collectivité. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits.

Ces informations sont traitées dans le cadre de votre demande de mariage, et sont destinées au Maire et au secrétariat de la mairie et au Procureur de la République. Elles sont conservées le temps de la procédure et en application du code civil. Conformément à la loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée, et au RGPD 2016/679, vous pouvez exercer vos droits sur vos données auprès du délégué à la protection des données et les faire rectifier en contactant : (mail du DPO ..... Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)